



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
SÉANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, sept juillet à vingt et une heures et zéro minute, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le 29 juin 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine GORGUES ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Sylvain MASSIÉ, Flavie PIRON, Allison PLAS, Claire ASTOR.

Absents excusés : Nicolas BLATGÉ

Secrétaire de séance : Flavie PIRON.

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
11	10	0	10

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,
Compte-tenu de son affichage sur le site de la mairie

le :

Et de sa transmission en Préfecture le :

N°2026-08-01

5.2.3

Approbation des Procès-Verbaux des séances du 27 mai et du 5 juin 2026

Les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal en date du 27 mai et du 5 juin 2026 ont été établis et transmis à l'ensemble des conseillers municipaux.

Ils sont invités à les approuver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

CONSIDÉRANT que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'étant formulée.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 mai 2026
- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 juin 2026

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 07 juillet 2026,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

Le Secrétaire de séance
Flavie PIRON